

**Post-doctorat de 18 mois
Chaire Beauté(s) PSL**

L'Université PSL et sa Chaire « Beauté(s) », soutenue par L'Oréal, lancent un appel à candidatures pour un contrat post-doctoral d'une durée de 18 mois.

Présentation de l'Université PSL et de la Chaire Beauté(s)

Située au cœur de Paris, l'Université PSL est classée parmi les 50 premières universités mondiales. Ses neuf établissements membres y conjuguent excellence et diversité pour faire dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création en arts, ingénierie, sciences, sciences humaines et sociales.

Portée par PSL, la Chaire « Beauté(s) » est un lieu de recherche et de formation dédié à la réflexion interdisciplinaire sur la notion de beauté, qui bénéficie du mécénat de l'entreprise L'Oréal.

Descriptif du contrat proposé

Le post-doctorant est un professionnel de la recherche. À ce titre, son activité est rémunérée dans le cadre d'un contrat de travail (ouvrant droit, entre autres, à la sécurité sociale, aux congés payés et maladie).

La recherche doit être réalisée en conformité avec les pratiques de la profession (valorisation de ses activités, communications scientifiques, rendu de documents intermédiaires, rapports d'activité réguliers, calendrier prévisionnel, plans de travail et budgétaire).

La rémunération mensuelle brute est située entre 2700 et 3094 euros, selon profil et expérience.

La Chaire Beauté(s) recrute 1 post-doctorant pour un contrat de 18 mois qui débutera le **lundi 6 janvier 2020**.

Conditions générales du contrat

Le contrat post-doctoral couvre le salaire du post-doctorant. Le lauréat aura à sa disposition un budget de 5.000 euros dédié aux frais éventuels liés à son activité de recherche. Si les recherches du post-doctorant nécessitent un financement spécifique, le candidat devra rechercher les financements nécessaires, avec le soutien de PSL. Le budget du projet post-doctoral doit être évalué et présenté dans le dossier de candidature, ainsi que les pistes de financement envisagées en cas de dépenses importantes.

Thématiques post-doctorales

Le projet pourra investir les champs de recherche suivants :

| 1. Beautés futures

Les profonds changements de la société accompagnent la mutation des beautés en présence : le développement des technosciences, les migrations, l'urbanisation croissante, le devenir des traditions, la beauté algorithmique, les expérimentations sonores, le vieillissement de la population, le corps comme terrain d'expérimentation figurent parmi les phénomènes porteurs de ces bouleversements et piliers de cette thématique de recherche.

Les recherches conduites auront pour objectif une meilleure connaissance de l'horizon des futurs de la beauté, dans toute la diversité de ses champs d'études.

| 2. Beautés et représentation

Interroger nos propres représentations de la beauté nous permet de comprendre qui nous sommes, d'où nous parlons, et comment nous faisons société.

Ce projet de recherche s'empare des véhicules de la construction de la beauté, en tant qu'ils sont des représentations subjectives et/ou sociétales. Comment et de quoi se constitue notre disposition à la beauté ? Quel régime d'historicité pour les représentations de la beauté ? Les recherches conduites auront pour objectif d'identifier les invariants qui façonnent nos représentations de la beauté.

Éligibilité pour candidater

Pour être éligible, le candidat doit :

- ❖ Être titulaire d'un doctorat délivré entre janvier 2016 et septembre 2019, toutes disciplines confondues.
- ❖ Être soutenu par un chercheur référent qui s'engage à l'accompagner durant son séjour. Les candidats sont appelés à solliciter directement les chercheurs des établissements de l'environnement PSL : <https://www.psl.eu/ecoles-et-instituts>

Informations et pièces obligatoires du dossier de candidature

L'ensemble des informations et des pièces du dossier doit être en langue française et/ou en langue anglaise.

Le dossier complet du candidat comporte les éléments listés ci-dessous :

- ❖ Fiche de renseignements PSL ;
- ❖ *Curriculum vitae*, incluant la liste des publications ;
- ❖ Lettre de recommandation du chercheur référent ;
- ❖ Lettre de motivation ;
- ❖ Projet de recherche détaillé de 5 pages maximum (environ 12500 signes) ;
- ❖ Diplôme de doctorat (copie) ;
- ❖ Rapport de soutenance de doctorat.

Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Aspects juridiques, éthiques et accès aux données

Les données nominatives collectées dans le cadre du présent appel sont effectuées dans le respect de la loi Informatique et Libertés.

En soumettant son dossier au comité, le candidat autorise L'Université PSL à accéder aux informations déposées sur la plateforme. Le coordinateur de la Chaire a le droit d'accéder et d'utiliser les informations utiles pour contacter les candidats et les chercheurs référents. Il s'agit des informations portant sur la civilité, le prénom, le nom, les coordonnées du candidat et du chercheur référent. L'utilisation de ces informations n'est tolérée que dans un but d'administration du présent appel.

Welcome Desk

Vous êtes un étudiant international et vous avez une multitude de questions sur la vie parisienne, le fonctionnement de l'Université PSL et les formalités administratives qui vous attendent ? Les tuteurs internationaux du PSL Welcome Desk sont là pour vous orienter et vous conseiller pour une installation à Paris rapide et en toute sérénité.

Avant votre arrivée, le PSL Welcome Desk et son partenaire Study&Co (voir encart) vous aident à compléter les principales démarches administratives (visa, CVEC, transport, etc.), vous accompagne dans votre recherche de logement, et vous mettent en relation avec des étudiants de PSL via le Buddy Program « Partner@PSL ».

Contact :

welcomedesk@psl.eu

Les dossiers complets devront être soumis le 31 octobre, minuit.

Pour toute question concernant la préparation de ce dossier : justin.jaricot@psl.eu